



RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 03946

Numéro SIREN : 798 589 123

Nom ou dénomination : 2M2C

Ce dépôt a été enregistré le 07/09/2015 sous le numéro de dépôt 13385

-7552... 8 J3385 MA

2M2C
Société par actions simplifiées au capital de 10 000 €
Siège social : 482 Avenue Guillaume Dulac
13600 LA CIOTAT
798 589 123 RCS MARSEILLE

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 13 AOUT 2015
CONSTATANT LA CESSION D' ACTIONS ENTRE ASSOCIEES

L'an deux mille quinze,
Le 13 Août 2015 à 14H00

Les associées de la société 2M2C, Société par actions simplifiées au capital de 10 000 € divisé en 10 000 actions de 1 euro chacune, se sont réunies en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, sur convocation de la présidence.

Sont présentes :

Mme COZIC Marie-Christine née RONDEL, propriétaire de 3334 actions simplifiées
Mme ROUMILHAC Sandrine propriétaire de 6666 actions simplifiées

Seules associées de la Société et représentant en tant que telle la totalité des actions simplifiées composant le capital de la Société, toutes décisions peuvent être prises valablement.

Madame COZIC, Présidente associée, prend la présidence de la séance.

La présidente dépose sur le bureau et met à disposition des membres de l'assemblée :

- Le texte des résolutions proposées
- Projet de statuts modifiés

La présidente rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1 - Cession d'actions de Madame Marie-Christine COZIC au profit de Madame Sandrine ROUMILHAC.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

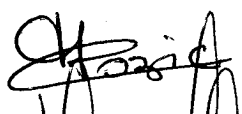
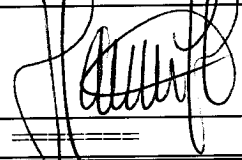
3 P
1383946
7^e

- 2 SEP. 2015

2M2C
Société par actions simplifiées au capital de 10 000 €
Siège social : 482 Avenue Guillaume Dulac
13600 LA CIOTAT
798 589 123 RCS MARSEILLE

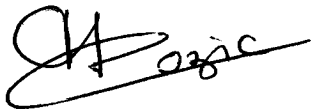
ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 13 AOUT 2015

FEUILLE DE PRESENCE

N°	Associés	Pleine Propriété	Voix	Nom du mandataire éventuel - Signature
1	Madame Marie-Christine COZIC Née RONDEL 105 Avenue des Micocouliers 13100 LA CIOTAT	3334	3334	
2	Madame ROUMILHAC Sandrine 42 Avenue Brue 13600 LA CIOTAT	6666	6666	
	Totaux =====	10000	10000	=====

Nombre d'associés : 2

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence



La présidente
Marie-Christine COZIC

PREMIERE RESOLUTION

1 - Cession d'actions de Marie-Christine COZIC au profit de Sandrine ROUMILHAC.

Madame Marie-Christine COZIC souhaite céder 2 334 actions à Madame Sandrine ROUMILHAC.

L'assemblée Générale Extraordinaire accepte la cession d'actions de Madame COZIC Marie-Christine, née le 04 Juin 1967 à Rennes (35), de nationalité Française, mariée à Monsieur Philippe Cozic sous le régime de la Communauté, demeurant 105 Avenue des Micocouliers à La Ciotat 13600, au profit de Madame Sandrine ROUMILHAC.

La cession d'actions sera calculée par la Présidente. Le prix de cession sera calculé d'un commun accord entre tous les associés à l'unanimité à partir du bilan en date du 30/04/2015.

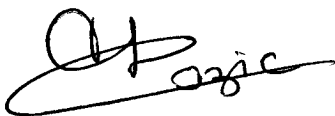
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il été dressé le présent procès verbal qui a été signé après lecture par les associés.

Fait à la Ciotat,
Le 13 Août 2015
En 7 exemplaires

Madame Marie-Christine COZIC
Présidente



Madame Sandrine ROUMILHAC
Associée

